

Note de service

Destinataires : Partenaires de la prestation des services d'Emploi Ontario

Expéditeur : Ken Nakahara, sous-ministre adjoint

Date : 27 novembre 2023

Objet : Soutien aux demandeurs d'asile

Chère/chère partenaire de la prestation des services d'Emploi Ontario,

J'ai le plaisir d'écrire aujourd'hui au réseau, pour la première fois officiellement, sur l'importance de soutenir les demandeurs d'asile qui arrivent dans notre province.

Comme vous le savez, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à soutenir et à accueillir les demandeurs d'asile, tant ceux qui sont arrivés récemment que ceux qui arriveront dans les mois à venir.

Les Ontariens et Ontariennes font depuis toujours preuve de solidarité pour trouver des approches novatrices et concertées pour aider les personnes dans le besoin. Je sais que nous pouvons compter sur votre organisation pour mobiliser vos ressources et forger de nouveaux liens pour soutenir ces clients.

Nous savons qu'à leur arrivée, la priorité absolue des demandeurs d'asile est de répondre à leurs besoins fondamentaux, tels que le logement et les soins de santé. Cependant, dans les semaines et les mois à venir, nous nous attendons à ce que beaucoup de demandeurs d'asile communiquent avec votre organisation pour obtenir de l'aide afin de trouver un emploi et accéder à la formation.

Il est essentiel que nous jouions tous un rôle pour veiller à ce que ces personnes soient accueillies, qu'elles disposent des ressources nécessaires et qu'elles aient la possibilité de reconstruire leur vie dans notre province. Par conséquent, vos efforts continus pour les aider à acquérir de nouvelles compétences, à valider leurs qualifications existantes et à établir des liens avec les employeurs sont inestimables.

C'est en travaillant de concert et en adoptant les valeurs d'inclusion et de solidarité que nous pourrons influencer positivement la vie des personnes cherchant refuge en Ontario. Nous vous remercions de votre soutien et de votre engagement pour les aider à se réinstaller et à s'intégrer dans leurs nouvelles collectivités.

Pour vous aider à mieux servir ces clients, le ministère contactera certaines organisations afin de discuter des possibilités de les soutenir. Il s'agit d'une question complexe au sein de nombreuses collectivités, et nous apprécions votre expérience de première ligne ainsi que vos commentaires et votre expertise. Si vous souhaitez partager vos commentaires concernant ce que vous faites auprès des demandeurs d'asile et des nouveaux Ontariens et Ontariennes, veuillez communiquer avec le bureau du ministère de votre région.

Cordialement,

Original signé par

Ken Nakahara

Sous-ministre adjoint

Division de l'emploi et de la formation